

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

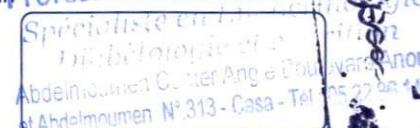
 Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1535Société : 63U9A **Actif** **Pensionné(e)** **Autre :**Nom & Prénom : MAAROUFI AbderrazzakDate de naissance : 01/01/36Adresse : 12 Rue MAHMOUD TIMOUR CASATél. : 06 46 51 03 84 Total des frais engagés : 2108210 C Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Spécialiste en Médecine Interne et Radiologie
Professeur Flassan EL BOUABIDI
Abdelmoumen Center Ang. d'Ouraya
et Abdelmoumen N° 313 - Casa - Tel. 05 22 24 44 44
MARS 2021**ACCUEIL**Date de consultation : 16/02/2021Nom et prénom du malade : MAAROUFI TOURIA Age : 05/06/44Lien de parenté : **Lui-même** **Conjoint** **Enfant**Nature de la maladie : Diabète + hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 16/03/2021 Le : 16/03/2021Signature de l'adhérent(e) : Lounis

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/02/21	3		300,00	<i>Professeur Hassan EL GHOMARI</i> Spécialiste en Radiologie Santé Dentaire Boulevard Hassan II Casablanca - Tél. 05 22 98 11 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie IBROK</i> Centre Ghandi, Abdelloumen-Ould Jelal	16/02/21	892,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>DR. KELAKI</i> Centre Immuno-Médical	16/02/21	B200	910,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		Coefficient DES TRAVAUX
H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
MONTANTS DES SOINS		
DATE DU DEVIS		
DATE DE L'EXECUTION		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C
Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition & Croissance
 Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
 de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
 أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
 أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
 التغذية و النمو
 طبيب سابق بمستشفى سان لوک
 مونتريال - كندا

Casablanca, le :

16.08.2021

الدار البيضاء في :

LOT
PER

28,80

Mme MAAROUFI Touria

390,00
GALVUS 50

(S.V)

1 - 0 - 1 pendant 3 Mois

CURCU FLEX FORTE

(S.V)

1 - 0 - 1 * 1 MOIS

PUIS 1 - 0 - 0 * 2 MOIS

VITANEVRIL FORT CP

(S.V)

2 - 0 - 2 pendant 1 Mois

DOLICOX 90

(S.V)

0 - 0 - 1 pendant 15 jours

OEDES 20MC

(S.V)

0 - 0 - 1 pendant 15 jours

OXYMAG 300

(S.V)

0 - 0 - 1 pendant 1 Mois

892,00

PPV
LOT
PER

28,80

PPV
LOT
PER

28,80

PPV
LOT
PER

28,80

مركز عبد المولمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المولمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء،
 Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44 - البريد الإلكتروني : E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

Lot / Batch n°:

Exp. date:

PPC (DH):

82,00

730 078.01.19

LOT 200712
EXP 01/2023
PPV 52.80 DH

PPV: 169DH00
PER: 12/23
LOT: J3305-2



LOT: 200403
DLUO: 11/2023
83,00 DH



Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التنفسية والنحو

طبيب سابق بمستشفى سان لوك

مونتريال - كندا

Casablanca, le :

16.02.26

الدار البيضاء، في:

MME MAAROUFI TOURIA

Analyses :

Glycémie à jeun

TSH ultra sensible

Hémoglobine glycosylée

CRP

ACE

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabetologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
et Abdelmoumen N°313 - Casab - Tel: 0522 86 14 14

Dr. Jamal
FEKKAK
Radio-Biologiste
Tél: 0522 86 03 36

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

Adelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

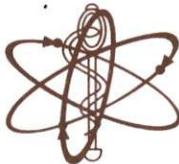
الهاتف : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44

E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Genetique moleculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualificien

FACTURE N° 2102160004

Mme Touria MAAROUFI

Demande N° 2102160004

Date de l'examen : 16-02-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
*	CRP nis	B100	B
*	HbA1c	B100	B
*	ACE	B250	B
*	Glycémie à jeun	B30	B
*	TSHs	B200	B

Total des B : 660

TOTAL DOSSIER : 910 DH

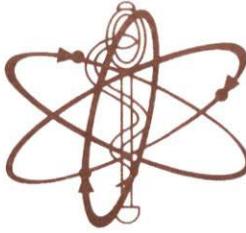
Arrêtez la présente facture à la somme de neuf cent dix dirhams - DH



Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
 Prénoms et les Dates des Analyses.

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Touria MAAROUFI

Né(e) le : 01-01-1944

Dossier N° : 2102160004

Date de l'examen : 16-02-2021

Prélevé le : 16-02-2021 07:39 en interne

Edité le : 17-02-2021

DR : Dr HASSAN EL GHOMARI

Adresse : CENTRE ABDELMOUMEN 3 EME ETAGE N 313

Page 1 / 1



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.coefrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

BIOCHIMIE SANGUINE

20-10-2020

Glycémie à jeun [AC]

(HK/G6PDH - Cobas 6000® Roche)

0.99 g/l
5.49 mmol/l

(0.74-1.09)
(4.11-6.05)

1.15

21-10-2020

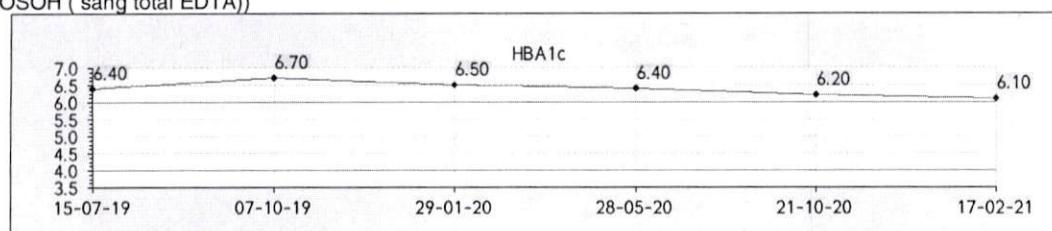
HbA1c [AC]

(HPLC - TOSOH (sang total EDTA))

6.1 %

(4.0-6.0)

6.2



22-01-2018

CRP.us [AC]

((Immunoturbidimétrie - Cobas 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26/07/2017.

0.8 mg/L

(<5.0)

0.9

BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : sérum

05-08-2020

TSHus [AC]

((Chimiluminescence - COBAS 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir 24/07/2017.

0.79 µUI/ml

(0.27-4.20)

1.00

MARQUEURS TUMORAUX

échantillon primaire : sérum

05-08-2020

ACE [AC]

((Chimiluminescence - COBAS 6000® Roche))

Non fumeurs : <3.8 ng/mL

Fumeurs : <5.5 ng/mL

1.30 ng/ml

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 15/08/2017.

